

# S.I.E.P.I.A

(Comité 2013-28)

## REUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 27 mars 2013

### **Membres présents :**

ARAUJO Marie Noëlle  
DICO Charly  
LAMBERTON Michel  
ROYANNAIS Philippe

BOUCHET Christophe  
GELLY Edmond  
MORTEMOUSQUE Jean Marie

DE GREGORIO Gil  
IDELON Nicolas  
O'BATON Joël

**Absents:** ROLLAND Eric; ORIOL Gilles

**Pouvoirs:** Aucun

### **Agriculteurs consultants :**

**Absents:**

CHARBONNEL Gilles ; GLENAT Philippe; ODIER Yves; CHARBONNEL Serge; ORIOL Hervé

# COMPTE RENDU

## **1 - Approbation du compte rendu du dernier comité syndical**

Soumis à l'approbation du comité syndical par le Président, le compte rendu du 13 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2 - Analyse des offres lot N° 2 Changement des pompes des Chirpouzes (Electromécanique)**

### **Pour mémoire :**

#### **Le lot N° 1 Construction du réservoir du Banchet (génie civil)**

Il a été attribué à l'entreprise **GIRAUD MARCHAND** pour montant de :

- **398 883,06 € HT soit 477 076,10 € TTC.**

#### **Lot N° 2 : Changement des pompes aux Chirouzes (électromécanique)**

Estimation du maître d'œuvre : 150 436,00 € HT soit 179 921,46 € TTC.

Entreprises	Montants € HT	Note finale/20	Classement
AQUALIANCE	144 638,50	14,23	2
SAUR	199 571,31	10,06	3
<b>VEOLIA</b>	<b>134 645,68</b>	<b>17,88</b>	<b>1</b>
PEROUSE (Nerfi)	154 586,00	10,06	3

Sur proposition du maître d'œuvre les propositions décrites par VEOLIA en annexe du DQE pour une plus value de **11 950,90 € HT** (installation d'une pompe à débit variable aux Chirouzes et pré équipement au réservoir du Banchet) sont acceptés par le comité Syndical.

Sur proposition de la commission, **par délibération**, à l'unanimité des membres présents le comité syndical décide :

- **D'ATTRIBUER** le marché à l'entreprise **VEOLIA** pour montant de **134 645,68 € soit 161 036,34 € TTC.**
- **D'ACCEPTER** les propositions décrites par VEOLIA en annexe du DQE pour une plus value de **11 950,90 € HT**, qui améliore le fonctionnement du pompage des Chirouzes par l'installation d'une pompe à débit variable et permet d'assurer sans modification technique l'éventuelle dilution avec l'eau d'Auberives.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous documents nécessaires à cette opération.
- **D'EFFECTUER** une demande de subvention au Conseil général de l'Isère et à l'Agence de l'Eau Rhône Alpes Corse Méditerranée.
- **DE DEMANDER** au Conseil général de l'Isère l'autorisation d'anticiper le début des travaux.

### **Montant total des travaux**

- Lot 1 - Construction du réservoir du Banchet (génie civil) : **398 883,06 € HT**
- Lot 2 - changement des pompes des Chirouzes (électromécanique) **134 645,68 € HT**
- Plus value propositions VEOLIA : **11 950,90 € HT**
- TOTAL : **545 479,64 € HT**

### **3 - Présentation des comptes administratifs 2012 et budgets prévisionnels 2013**

Au moment d'aborder les comptes administratifs 2012 et les budgets 2013 des trois sections "Eau Potable" "Irrigation" et "Assainissement", le Président regrette l'absence des agriculteurs consultants.

#### **Comptes administratifs 2012 et Budgets 2013**

Les comptes administratifs 2012 et les budgets prévisionnels 2013 sont présentés et commentés à l'assemblée.

Au sujet de la section "Irrigation" le Président fait part au Comité de ses difficultés rencontrées cette année pour obtenir le **nombre réel de m<sup>3</sup>** d'eau prélevés dans l'Isère à la station des Jallinières. Il précise que chaque année il doit le communiquer à la Chambre d'Agriculture de l'Isère en fin de campagne d'irrigation.

Cette année les agriculteurs consultants ont communiqué au secrétariat de mairie un nombre de m<sup>3</sup> pompés de **685 193 m<sup>3</sup>**. Cette consommation particulièrement faible (normalement entre 2 et 3 millions de m<sup>3</sup>) a attiré l'attention du Président (d'autant plus que la facture d'électricité de la station des Jallinière est passée de 63 000 € en 2011 à 85 000 € en 2012). De ce fait il a demandé aux agriculteurs les relevés journaliers effectués pendant la campagne 2012, c'est-à-dire de début avril 2012 à octobre 2012.

Le Président a été informé par un agriculteur (Yves ODIER° que des remises à zéro du compteur ont été effectuées au cours de l'été ce qui a été vérifié sur les feuilles de relevés fournies de la manière suivante :

- Les relevés ont été effectués seulement à partir du 16 juin 2012 (compteur mis à 0 à cette date sans indice ultérieur affiché)
- Une deuxième remise à zéro du compteur a eu lieu le 13 août 2012 avec indice affiché.

Dans ces conditions, le Président explique qu'il perçoit ces remises à 0 du compteur situé à l'intérieur des armoires électrique comme une volonté de masquer la réalité et montre beaucoup de réticence à continuer à assurer la gestion de cette section "Irrigation".

M. Nicolas IDELON intervient et précise qu'il serait souhaitable que ces manipulations n'aient pas eu lieu les années précédentes, car depuis 2003 il note une baisse significative des volumes déclarés par les irrigants consultants.

Le vice-président Joël O'BATON propose l'embauche d'un salarié afin de poser les compteurs, vérifier les surfaces irriguées et assurer le service d'entretien du réseau. M. ROYANNAIS (agriculteur irrigant) s'oppose à cette proposition, prétextant une augmentation du coût de l'irrigation. La proposition du vice-président n'est pas soumise au vote.

Pour la campagne d'irrigation 2013, des feuilles de relevés ont été fournies aux agriculteurs afin d'assurer les relevés réguliers à la station des Chirouzes. Ces feuilles de relevés seront à fournir en fin de campagne d'irrigation.

Suite à cette discussion, le comité syndical a chargé Philippe ROYANNAIS et Michel LAMBERTON de relever **le compteur général du débit mètre électromagnétique** situé sur la conduite de 600 mm en sortie de station **en début et fin de campagne d'irrigation pour vérification** qui lui ne peut être mis à 0. **(Seule référence légale pour les services de l'Etat)**

Il est rappelé que cette année la facturation de la consommation de l'eau d'irrigation ne sera pas facturée à partir d'une consommation forfaitaire de 3 000 m<sup>3</sup> à l'hectare mais en fonction de la consommation réelle relevée à la station des Jallinières répartie sur le nombre d'hectares souscrits.

La discussion s'engage ensuite sur l'installation des compteurs individuels. A ce titre le budget 2013 prévoit 30 000 € pour l'achat de compteurs et 12 637 € pour assurer l'installation.

### **Résultats des votes :**

#### Comptes administratifs 2012 des trois sections

- Approuvés à l'unanimité des membres présents.

#### Budgets prévisionnels 2013

- Avis favorables : 9
- Abstention : 1
- Avis défavorable 0.

### **Informations complémentaires**

Le lendemain de la réunion, le Président a été appelé au téléphone par Yves Odier qui l'a informé des initiatives suivantes prévues par les agriculteurs consultants :

1. Une première tranche de compteurs sera commandée et seront installés avant la campagne d'irrigation 2013.
2. Un nouvel automate avec télégestion sera installé à la station des Chirouzes.

### **Création d'une Association Syndicale Agréée (ASA)**

Considérant le manque flagrant de volonté à tout changement de fonctionnement de la section "Irrigation" de la part des irrigants, tant au niveau de l'usage de l'eau que de l'extension du réseau, le Président rappelle la demande de la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère adressée au SIEPIA d'abandonner la compétence "Irrigation" en vue de la création d'une Association Syndicale Agréée et considère que seule cette solution permettrait de responsabiliser tous les agriculteurs sans s'abriter derrière une collectivité publique qui ne maîtrise pas tous les paramètres

Pour ce faire, le Président sollicitera La Chambre d'Agriculture et le vice-président de la CCBI Jean Claude POTIE chargé de l'agriculture afin d'engager les démarches en vue de la création d'une ASA.

## **4 - Questions et informations diverses**

### **Les questionnements de Saint-Just de Claix :**

## **Equivalents habitants SIEPIA**

Chiffres fournis à l'origine par SAUNIER ENVIRONNEMENT

- Saint-Just de Claix : 650 EH
- Saint-Romans : 1 200 EH.

## **Habitations raccordées ou raccordables au 1<sup>er</sup> janvier 2013**

### **Sur Saint-Just de Claix :**

- Habitations raccordables comptabilisées : 200
- Nombre d'équivalents habitants (eaux domestiques) : 438 EH
- Nombre d'équivalents habitants ZI intercommunales : 31 EH (*Comptabilisé à ce jour*)
- Nombre d'équivalents Habitants (tourisme) 28 EH (*Chiffre fourni par Saunier Environnement*)
- **Total équivalents habitants raccordées ou raccordables : 489 EH**

### **Sur Saint-Romans :**

- Habitations raccordées ou raccordables comptabilisées : 450
- Nombre d'équivalents habitants (eaux domestiques) : 985 EH
- Nombre d'équivalents habitants ZI : 55 EH
- **Total équivalents habitants raccordées ou raccordables : 1 040 EH**

## **Projet d'assainissement lotissement Côte chaude**

Projet réalisé par ALP'ETUDES et déjà inscrit au budget 2012.

- Montant des travaux 30 000 €
- Convention à passer entre commune de Saint-Just et SIEPIA.
- Possibilités de travaux pour adduction eau potable : à voir avec ALP'ETUDES

## **Projet terrain MORICI au village**

- Projet global à étudier avec ALP'ETUDES en sachant que les équipements nécessaires à la création de nouvelles habitations sont à la charge de l'aménageur.

## **Projets (AEP et EU) sur Village Vieux**

- Les études restent à finaliser par ALP'ETUDES

## **Travaux dans le village de Saint-Just de Claix**

- Renouvellement des conduites
- Travaux à charge du SIEPIA : 45 000 €.HT inscrits au budget 2013.

## **Mise à disposition de Serge ALLARD** (Saint-Just de Claix)

Serge ALLARD actuellement employé à la commune de Saint-Just de Claix mais souffrant du dos, il est proposé au SIEPIA de l'embaucher à temps partiel pour des tâches non pénibles.

Le choix de l'embauche d'un jeune en vu du remplacement de Bernard Vuillod est certainement la solution à prévoir.

## **Proposition d'un local pour le SIEPIA SUR saint-Just de Claix**

Actuellement le local situé sous la salle des fêtes de Saint-Romans est utilisé par le SIEPIA mais la commune de Saint-Romans réfléchira sur la possibilité d'utiliser un local sur Saint-Just de Claix.

A Saint - Romans le 03 avril 2013

Le Président :  
E.GELLY